

## **APPEL A CANDIDATURES AUPRES D'ARTISTES COMPOSITEURS/COMPOSITRICES**

### **RESIDENCE ARTISTIQUE TERRITORIALE AVEC L'ORCHESTRE DEMOS ROISSY PAYS DE FRANCE 2027-2028**

**Date limite de candidature : 7 octobre 2026**

#### **1- OBJET**

Cet appel à candidatures a pour objet le recrutement d'un artiste compositeur ou compositrice - ou d'une équipe artistique avec en son sein un compositeur ou une compositrice - désireuse de transmettre et de partager sa démarche de création et ses savoir-faire avec le public, selon le cahier des charges de la résidence défini dans le présent appel à candidatures.

#### **2- L'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE ET SA POLITIQUE CULTURELLE**

##### ***Le territoire***

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France représente la deuxième agglomération de France par sa population. Elle regroupe 42 communes sur deux départements : Val d'Oise (95) et Seine-et-Marne (77) et compte plus de 361 000 habitants.

Elle est située au nord de l'Ile-de-France, en grande couronne, à la frontière avec l'Oise. Elle s'étend sur une aire de 342 km<sup>2</sup> représentant 3,5 fois celle de Paris et se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud et vastes territoires agricoles au nord et à l'est.

Ce vaste territoire exceptionnel par sa taille, sa physionomie et sa topographie, rassemble aussi bien des villes denses et fortement urbanisées, que des petits villages, organisés en « archipels ». La plus petite commune, Le Plessis-Gassot compte 71 habitants et la plus grande, Sarcelles en compte environ 58 000.

Sur le plan démographique, l'agglomération est dynamique avec environ 45% de la population âgée de moins de trente ans et une augmentation continue du nombre d'habitants, notamment dans les zones les plus urbanisées. Cependant, la population subit de fortes inégalités socio-économiques.

Fortement marqué par l'implantation des deux aéroports internationaux du Bourget et de Roissy CDG dans les années 60, le territoire de Roissy Pays de France est un pôle économique stratégique de par sa situation de porte d'entrée du monde.

##### ***La collectivité***

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France a été fondée en 2016 par la fusion de deux anciens EPCI : Roissy Porte de France et Val de France, auxquels ont été rattachées 17 communes de Seine-et-Marne appartenant auparavant à la communauté de communes Plaines et Monts de France.  
<https://www.roissypaysdefrance.fr>

En 2022, elle a adopté un contrat de relance et de transition énergétique (CRTE) avec l'Etat et le Département du Val d'Oise, qui définit son projet de territoire, basé sur des valeurs fondamentales :

- La solidarité entre les communes, au bénéfice des habitants ;
- L'ouverture au monde est une valeur qui s'adresse aux voyageurs en tant que porte d'entrée de la France, aux nouveaux habitants en tant que territoire cosmopolite, aux autres territoires à travers les coopérations ;
- L'équité, permet d'assurer un accès aux services à chaque habitant du territoire et de développer des politiques communautaires justes vis-à-vis des communes ;
- La subsidiarité qui garantit la complémentarité du couple communes-communauté : les compétences de Roissy Pays de France sont mises en œuvre en coopération étroite et en concertation avec les communes, respectant ainsi leurs spécificités.

La compétence culturelle fait partie de ce projet de territoire. L'intérêt communautaire en matière de culture et de patrimoine a été défini pour la première fois en novembre 2017 et a fait l'objet par la suite de délibérations complémentaires.

#### ***La politique culturelle intercommunale***

La politique culturelle de l'agglomération privilégie une logique d'action et d'accompagnement où structuration, diffusion territoriale et aménagement culturel se conjuguent. Il s'agit d'allier valorisation et irrigation du territoire, permanence artistique, mise en réseau et éducation artistique et culturelle, afin de répondre aux enjeux d'une intercommunalité très étendue, aux situations géographiques et sociales contrastées d'une commune à l'autre et à des problématiques saillantes en matière de mobilité.

Les objectifs de politique culturelle et patrimoniale de l'agglomération sont de :

- Contribuer à l'aménagement culturel du territoire
  - En s'inscrivant dans le SCOT et en contribuant au projet stratégique territorial
  - A travers le maillage des équipements intercommunaux et un programme d'investissement ambitieux
  - A travers des actions et une diffusion équilibrée à l'échelle de l'agglomération en partenariat avec les communes
- Mettre en œuvre l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité artistique et culturelle
  - En considérant nos actions d'un point de vue multifocale et la culture comme un « objet total »
  - En mobilisant les 4 pôles sur l'ensemble des actions
  - En invitant les autres directions de l'agglomération et en s'invitant chez eux (aménagement, petite enfance, sport etc.)
- Favoriser la citoyenneté culturelle
  - En empruntant certains des concepts issus des droits culturels (déclaration de Fribourg 2007 : diversité, patrimoine, participation, éducation, information, coopération etc.)
  - En s'inscrivant dans les logiques de démocratisation et de démocratie culturelle
  - En favorisant l'accès à la culture, au patrimoine et à la création artistique pour le plus grand nombre (EAC notamment)

- Promouvoir les « communs culturels territoriaux »
  - A travers la protection, la rénovation et la valorisation des patrimoines
  - En investissant l'espace public et le grand paysage
  - En contribuant à la construction des représentations et à l'imaginaire collectif

La politique culturelle intercommunale s'appuie sur un réseau de 24 équipements culturels intercommunaux structurants (médiathèques, musées, cinéma), des événements d'envergure qui irriguent le territoire, la présence d'artistes en résidence, et sur des projets fédérateurs, dans un dialogue partenarial fondé sur la co-construction avec les communes, d'une part, avec les acteurs culturels, d'autre part.

La direction Culture et patrimoine regroupe 156 agents et s'organise autour de quatre pôles :

- Le pôle Musées et patrimoine ;
- Le pôle Lecture publique et réseau des médiathèques ;
- Le pôle Image et cinéma ;
- Le pôle Action culturelle et éducation artistique.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est un axe structurant de la politique culturelle de l'agglomération inscrit parmi l'un des objectifs prioritaires du nouveau Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) conclu avec la DRAC Ile-de-France.

### **3- PRESENTATION DE LA PHILHARMONIE ET DU DISPOSITIF DEMOS**

Initié en 2010 et coordonné par la Philharmonie de Paris - Cité de la musique, DEMOS se déploie sur le territoire national en lien avec les collectivités territoriales : on compte près de 50 orchestres en France, dont 13 en Ile-de-France. En 2025, à l'échelle nationale on compte 28 orchestres Démos, 11 orchestres Démos avancés, 6 orchestres labellisés « réseau Démos », 4 orchestres en discussion.

**La cité de la musique - Philharmonie de Paris** contribue au développement de la vie et de la pratique musicale, ainsi qu'à la connaissance de la musique et de son patrimoine. Elle œuvre, par une offre plurielle de manifestations musicales, à l'élargissement du public et à son renouvellement. Elle soutient, dans leur diversité, les formations musicales qu'elle accueille. Elle concourt à l'information et à la formation musicale du public. Elle prend l'initiative d'échanges nationaux et internationaux dans le domaine de la musique, ou y participe, et contribue au développement de la vie musicale à travers quatre grands pôles, par l'organisation de concerts (production, coproduction etc., exploitation des salles, résidence d'ensembles musicaux), en suscitant la création d'œuvres musicales et la recherche par l'accès à un fonds documentaire, par la gestion et l'exploitation du musée national de la musique et en développant les activités culturelles et éducatives à l'attention du public afin de favoriser l'égal accès à toutes les formes de musiques (art. 2 du décret n°2015-1178 du 24 septembre 2015 relatif à l'établissement public de la cité de la musique-Philharmonie de Paris). À ce titre, elle développe, en particulier, des actions pédagogiques qui visent à offrir un meilleur accès à la musique à des publics qui en sont éloignés.

Le ministère de la culture a chargé la cité de la musique de développer le projet Démos (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) et de conclure les partenariats avec les porteurs de projet pour le mener à bien.

Le projet Démos est soutenu financièrement par le ministère de la culture, dans le cadre d'une convention de subventionnement pluriannuelle, par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), par les collectivités territoriales partenaires et par des mécènes.

**Démos, « dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale »** propose une expérience éducative, sociale et artistique innovante, centrée sur la pratique musicale collective, qui se traduit par l'apprentissage pendant trois ans d'un instrument de l'orchestre symphonique et par une découverte de la musique classique et plus largement de la pratique artistique et culturelle.

Il s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans, éloignés de toute pratique musicale pour des raisons économiques, sociales ou géographiques et qui habitent, pour la majeure partie, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans des zones de revitalisation rurale (ZRR).

Démos poursuit 4 objectifs principaux :

- Faire évoluer les représentations liées à la musique classique pour les enfants et leur entourage ;
- Stimuler le développement personnel de chaque enfant en renforçant sa capacité d'attention à l'autre, de concentration par la pratique collective et son goût de l'effort ;
- Initier un travail pédagogique innovant, au sein des territoires partenaires, par l'association de compétences éducatives complémentaires ;
- Soutenir la fonction parentale en renforçant les liens parents-enfants, à travers le partage d'un projet d'excellence artistique.

Il s'agit d'inscrire les enfants dans une logique de pratique musicale pérenne, grâce à un encadrement éducatif structuré, à travers la nécessité d'assiduité, de rigueur, de concentration, mais également d'expressivité, favorisant l'épanouissement de chaque enfant au sein d'un groupe.

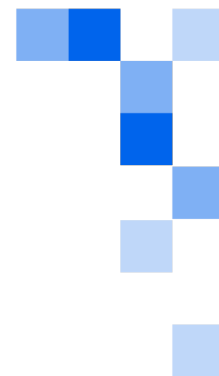
Le dispositif est gratuit pour les enfants et leurs familles, qui se voient prêter l'instrument le temps du projet, voire au-delà si l'enfant choisit de continuer l'apprentissage de la musique en établissement d'enseignement artistique.

Fort de son expérience acquise depuis le démarrage du projet en 2010, Démos s'appuie sur une collaboration entre les intervenants artistiques et les travailleurs sociaux, dont les bienfaits ont été soulignés par les évaluations réalisées.

La plupart des indicateurs d'évaluation du dispositif montrent chez les enfants une évolution positive de la concentration, de l'envie d'apprendre, de la confiance en soi, de la capacité à vivre et travailler en groupe. Ils montrent aussi une volonté pour une proportion importante d'enfants de s'engager dans une pratique pérenne de la musique : environ 50% des enfants ayant participé au projet Démos poursuivent l'apprentissage de la musique au-delà du projet, au conservatoire notamment.

Les enfants sont répartis en 7 groupes-villes de maximum 15 enfants, par famille d'instruments (bois, cordes, cuivres). Ils bénéficient dans leur ville de 3 heures hebdomadaires de cours musicaux dispensés par deux musiciens intervenants, et de tuttis (répétitions en orchestre complet) toutes les 6 semaines, de stages pendant des vacances scolaires. Enfin, chaque année se clôture par un concert de fin d'année, dans une commune du territoire ou à la cité de la musique- Philharmonie de Paris pour la 3<sup>ème</sup> et dernière année du cycle.

Chaque groupe-ville est suivi et organisé par une structure sociale locale partenaire du projet (centre de loisirs, centre social...etc.). Celle-ci choisit les enfants et s'implique au quotidien dans le projet avec un « référent social » qui assure le suivi éducatif des enfants pendant les ateliers et les répétitions, et plus largement. Le référent social travaille en collaboration étroite avec les musiciens et artistes intervenants qui mènent les ateliers, et il coordonne le lien avec les familles.



Lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=VScs9yWMZ2o>

#### **4- LES ORCHESTRES ROISSY PAYS DE FRANCE**

##### ***L'orchestre Démos Roissy Pays de France***

L'agglomération Roissy Pays de France participe à DEMOS depuis 2019. En six ans, soit deux cycles de trois ans, ce sont plus de 200 enfants de 11 communes de Roissy Pays de France qui ont déjà participé à DEMOS.

Durant trois ans, les enfants sont encadrés par des artistes professionnels de la musique de haut niveau (chef d'orchestre, musiciens intervenants, référente pédagogique) ; de la danse et du chant et par des professionnels du champ social ou éducatif, à raison d'un « référent social » par groupe-ville d'enfants.

Les ateliers et les tuttis se déroulent hors temps scolaire.

Les ateliers se déroulent dans chaque ville partenaire, le plus souvent de façon bi-hebdomadaire ou a minima hebdomadaire.

Les tuttis ont lieu toutes les six semaines, en itinérance dans des villes différentes, au sein de l'agglomération, selon un planning défini.

L'orchestre Démos Roissy Pays de France 2025-2028 est dirigé par le chef Lucas Perruchon.

L'ensemble du projet est piloté par une coordinatrice générale.

Depuis septembre 2025, un troisième cycle d'orchestre DEMOS Roissy Pays de France a commencé et s'achèvera en juin 2028. Il est composé d'une centaine d'enfants des 7 communes suivantes : Arnouville (95), Bonneuil-en-France (95), Dammartin-en-Goële (77), Le Thillay (95), Mitry-Mory (77), Survilliers (95) et Villeparisis (77).

##### ***L'Orchestre des jeunes de Roissy Pays de France – Démos avancé :***

Depuis 2023, la communauté d'agglomération a mis en place, toujours en partenariat avec la Philharmonie de Paris, l'Orchestre des Jeunes de Roissy Pays de France - Démos avancé, sous la direction du chef, Sylvain Leclerc.

En 2026, l'orchestre rassemble 60 jeunes de 10 à 17 ans issus de 12 communes de l'agglomération et ayant a minima trois années de pratique de leur instrument. Ils sont issus pour moitié d'une précédente édition de l'Orchestre Démos Roissy Pays de France (2019-2022 ou 2022-2025), et pour l'autre moitié d'un cycle en école de musique ou en conservatoire.

Les jeunes inscrits à cet orchestre travaillent les partitions dans le cadre de leurs cours habituels au conservatoire de leur ville, avec leur professeur, qui est en lien avec la référente pédagogique de l'orchestre.

La communauté d'agglomération organise toutes les six semaines des tuttis, stages et répétitions en orchestre complet, en itinérance, dans des villes différentes, au sein de l'agglomération, selon un planning défini.

Depuis 2025/26 avec l'intégration des jeunes du deuxième cycle Démos (2022-2025), les effectifs de l'orchestre des jeunes de Roissy Pays de France – Démos avancé ont augmenté.

Par ailleurs, la diffusion de l'orchestre s'est développée de façon importante en 2025/26 avec 5 concerts joués dans l'agglomération et en dehors. Ces diffusions se sont inscrites dans différents cadres, en synergie avec la politique culturelle de l'agglomération et ses manifestations (BAM ! Festival de pop culture, vœux institutionnels, partenariat culturel...). Elles ont associé des effectifs à géométrie variable de l'orchestre.

En 2026/2027, l'orchestre des jeunes de Roissy Pays de France – Démos avancé jouera 3 concerts dans l'agglomération.

## **5- LE PORTAGE ET LA COORDINATION DE LA RÉSIDENCE**

La Direction culture et patrimoine de la communauté d'agglomération est à l'initiative et porte la résidence artistique, à travers le pôle Action culturelle et éducation artistique, en collaboration étroite avec la Philharmonie de Paris.

### ***Le pôle Action culturelle et éducation artistique***

Le pôle se veut un outil agile et souple au service des objectifs de la politique culturelle de l'agglomération. Il intervient dans tous les champs artistiques et culturels et mène ses actions selon un principe général de coopération, de partenariat et de mise en réseau, avec les communes, les équipements intercommunaux, culturels ou non, et les acteurs associatifs culturels du territoire, dans des logiques de co-construction.

Il est, par vocation, transversal : ses actions peuvent concerner d'autres secteurs que le domaine culturel stricto sensu, en lien avec d'autres directions de l'agglomération (affaires sociales et petite enfance, emploi et politique de la ville...).

Il développe également une fonction de coordination concernant l'éducation artistique et culturelle en transversalité avec les autres pôles et équipements culturels de l'agglomération. Le pôle porte le nouveau contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) conclu avec la DRAC Ile-de-France.

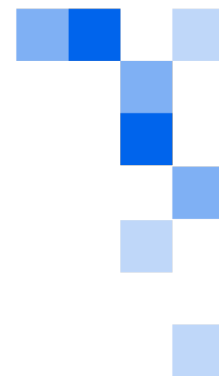
Les actions du pôle s'articulent en quatre axes :

- L'éducation artistique et culturelle à travers le portage et la coordination des deux orchestres de jeunes (orchestres DEMOS, en partenariat avec la cité de la musique - Philharmonie de Paris), les résidences-mission d'éducation artistique et culturelle et les résidences artistiques petite enfance ;
- Les événements et projets dans le cadre des partenariats culturels (dont : Battle Kids avec l'association BAD, Parcours danse en Pays de France avec Germinal, Festival Petits Tout Petits et les Picolos avec le Théâtre de la vallée, Festival Eclats de cirque avec CirquEvolution, Festival musiques actuelles du monde Les Escales avec A qui le Tour, Festival arts de la rue PRIMO avec le CNAREP, Concert classique et parcours jeune public musique et danse avec la Fondation Royaumont, etc.) ;
- Les fonds de concours culture et patrimoine en investissement pour les communes (construction, aménagement, équipement et rénovation d'équipements culturels) ;
- Le suivi des projets de nouveaux équipements culturels (maîtrise d'ouvrage portée par l'agglomération), qui concernent le pôle (Nouveau CNAREP notamment).

### ***La coordination de la résidence***

Au sein du pôle Action culturelle et éducation artistique, la coordinatrice des orchestres DEMOS Roissy Pays de France assure la coordination de la résidence :

- Elle est l'interlocutrice de l'équipe artistique résidente
- Elle met à sa disposition les éléments nécessaires au bon déroulement du projet ;
- Elle favorise la communication entre les différentes parties prenantes de la résidence artistique,
- Elle valide le calendrier établi par le collectif artistique résident,
- Elle veille au respect du planning et de façon plus générale, veille à la bonne conduite du projet avec l'ensemble des groupes et publics participant au projet.
- Elle organise des temps d'échanges entre les différents acteurs de la résidence,



- Elle coordonne la communication du projet.

La Philharmonie de Paris est étroitement associée au suivi de la résidence.

## **6- LES PUBLICS PARTICIPANTS**

### **L'Orchestre Démon Roissy Pays de France 2025-2028**

#### ***Les enfants des 7 communes***

Les groupes locaux de chaque ville sont constitués autour d'un pupitre d'instruments dédié (cordes, bois ou cuivres) qui permet lors des rassemblements de constituer un orchestre symphonique :

- Arnouville, 13 enfants, 7 violons et 6 violoncelles
- Bonneuil-en-France, 9 enfants, 6 altos et 3 violoncelles
- Dammartin-en-Goële, 14 enfants, 7 violons et 7 violoncelles
- Le Thillay, 11 enfants, 5 violons et 6 altos
- Mitry-Mory, 7 enfants, 4 violons et 3 contrebasses
- Survilliers, 14 enfants, 6 flûtes et 8 clarinettes
- Villeparisis, 14 enfants, 5 trompettes, 5 cors et 4 trombones

En septembre 2026, la majorité des enfants seront des élèves de classes de CM1 (9 ans).

#### ***Les familles des enfants participant à l'orchestre***

Les familles sont invitées à assister aux ateliers et aux tuttis, et des temps de convivialité spécifiques peuvent leur être proposés. En 2025/26, 25 parents ont participé à un chœur des familles et sont montés sur scène aux côtés de leurs enfants.

Les familles peuvent également participer aux sorties culturelles organisées par l'agglomération pour les enfants de l'orchestre.

#### ***Les référents sociaux :***

Chaque groupe-ville d'enfants est encadré par un référent social.

Le référent social exerce un rôle de pivot dans le projet DÉMOS en étant un repère pour les enfants comme pour les adultes (professionnels du projet, familles), car il est présent à chaque étape du projet : il assiste notamment à tous les ateliers, tuttis et concerts. Il dispose de la connaissance des enfants mais aussi de leur environnement social et familial.

Les référents sociaux sont issus de différents services municipaux :

- Arnouville, le référent est coordinateur scolaire au sein du service éducation de la ville
- Bonneuil-en-France, le référent est directeur du service enfants de la ville
- Dammartin-en-Goële, la référente est coordinatrice au sein du service jeunesse de la ville
- Le Thillay, le référent social est coordinateur de l'école de musique de la ville
- Mitry-Mory, la référente est chargée d'administration au sein de la DAC de la ville
- Survilliers la référente est coordinatrice pédagogique au sein de la direction de l'éducation de la ville
- Villeparisis, la référente est animateur au sein du service enfance de la ville

#### ***Les intervenants artistiques***

Sous la direction du chef d'orchestre, Lucas Perruchon et de la référente pédagogique, Marie-Charlotte Chevalier, l'orchestre Démon compte :

- 15 intervenants instrumentistes réguliers (hors renforts ponctuels lors des concerts)  
: 1 flûte, 1 clarinette, 1 cor, 1 trompette, 1 trombone, 4 violons, 2 altos, 3 violoncelles, 1 contrebasse,
- 4 cheffes de chœur
- 4 danseuses

Ces intervenants sont présents en binôme lors des ateliers hebdomadaires dans chaque ville et lors des tuttis et concerts.

#### **L'orchestre des jeunes de Roissy Pays de France – Démonstrations avancées :**

En 2025/26, il comptait 60 jeunes issus des établissements d'enseignement artistique de 12 communes partenaires, soit :

8 jeunes d'Arnouville

1 d'Ecouen

3 de Fosses

7 de Gonesse

3 du Thillay

4 de Louvres

2 de Marly-la-Ville

8 de Mitry-Mory

2 de Sarcelles

1 de Survilliers

6 de Villeparisis

7 de Villiers-le-Bel

**Une équipe de 10 intervenants artistiques :** flûte, hautbois, trompette, cor, trombone, violon (2), alto, violoncelle et contrebasse.

Ces intervenants sont présents uniquement en tuttis et en concerts.

## **7- NATURE, OBJECTIFS ET MODALITES DE LA RESIDENCE**

### **Nature**

La résidence s'inscrit tout à la fois dans une démarche d'éducation artistique et culturelle et dans une démarche de création, sur une durée longue.

Elle est fondée sur la prise en compte des publics et des participants ainsi que des ressources locales du territoire, de ses représentations ou de ses usages, qui doivent nourrir le projet, la démarche, l'imaginaire de l'artiste et des publics participants.

Elle doit permettre aux participants de découvrir un univers artistique et un processus de création.

### **Objectifs**

- Permettre une ouverture sur la création musicale, à travers la transmission et le partage de savoirs et savoir-faire et le partage du processus de création ;
- Contribuer à la diversité et à la pluridisciplinarité de l'offre artistique et culturelle dans l'agglomération ;
- S'adresser et fédérer des participants dans leur diversité
- S'adresser en priorité aux enfants, et aux référents sociaux des 7 villes partenaires de l'orchestre Démonstrations, en associant également les familles, ainsi que les jeunes de l'orchestre des jeunes de Roissy Pays de France ;
- Contribuer à développer les capacités d'expression des enfants et des jeunes et leur créativité ;

- Contribuer à la passerelle entre les deux orchestres de l'agglomération ;
- Contribuer à développer et diversifier les pratiques culturelles des habitants et usagers du territoire, en particulier les publics les plus éloignés de l'offre culturelle institutionnelle pour des raisons sociales, économiques ou géographiques ;
- Fédérer et impliquer une diversité d'acteurs locaux, dans une dynamique de co-construction de projet ;
- Contribuer à faire territoire à travers des projets culturels communs.

### **Finalité**

La résidence permettra de dessiner un portrait musical et sonore du territoire et contribuera à écrire l'histoire de l'orchestre Démonos Roissy Pays de France 2025-2028.

### **Composition de la résidence**

La résidence concerne prioritairement l'orchestre Démonos Roissy Pays de France 2025-2028 et associera également l'orchestre des Jeunes de Roissy pays de France – Démonos avancé, dans le cadre de la passerelle développée entre les deux orchestres.

La résidence comprendra *a minima* :

- Dans le cadre de la mise en place de la résidence, des temps d'échanges et de rencontre/atelier avec la coordinatrice des orchestres, les référents sociaux de l'orchestre Démonos et les équipes artistiques professionnelles des orchestres ;
- Créer une ou plusieurs œuvres musicales originales, inspirées par le territoire de Roissy Pays de France et plus spécifiquement par des échanges avec les enfants et les publics participants à la résidence.

Ces œuvres seront jouées par les enfants et les jeunes des orchestres, notamment lors du concert de fin de cycle (juin 2028) à la Philharmonie de Paris

Ces œuvres intégreront les instruments de l'orchestre et possiblement la voix.

Elles seront pensées à géométrie variable et pourront être interprétées par les deux orchestres ou par un seul orchestre de façon autonome, voire par un groupe au sein de l'orchestre.

L'écriture devra être pédagogique et adaptée à la progression des enfants.

La création musicale comprendra *a minima* 3 à 5 minutes purement orchestrales, pouvant inclure une partie pour les musiciens professionnels présents auprès des enfants (cf. nomenclature dans la partie 5. Les publics participants).

- La conduite de 4 séances d'ateliers par commune avec les enfants de chaque groupe local de l'orchestre Démonos Roissy Pays de France, selon un planning à définir - ces séances auront lieu dans chaque commune partenaire de l'orchestre Démonos : Arnouville (95), Bonneuil-en-France (95), Dammarville-en-Goële (77), Le Thillay (95), Mitry-Mory (77), Survilliers (95) et Villeparisis (77). Soit 28 séances d'ateliers *a minima* ;
- La participation à 4 tuttis d'orchestre avec l'orchestre Démonos Roissy Pays de France ;
- La participation à 2 tuttis de l'orchestre des Jeunes de Roissy pays de France – Démonos avancé ;

- Plusieurs temps de présentation et de restitution publiques de la résidence avec les publics participants des orchestres et leurs familles, dont le concert de fin de cycle à la Philharmonie de Paris en juin 2028 ;
- Eventuellement, et en fonction du projet, une rencontre avec des professionnels ou des publics identifiés par la communauté d'agglomération permettant de présenter l'artiste et de faire rayonner la résidence plus largement.

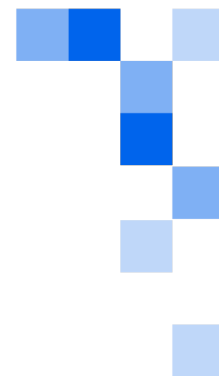
***Les contraintes liées au dispositif à prendre en compte par le candidat***

- La présence dans des villes de l'agglomération pour les ateliers et les tuttis, selon le planning qui sera défini pour la résidence ;
- Les ateliers et temps de rencontres avec les enfants devront se dérouler en dehors du temps scolaire, soit :
  - A la suite d'un rassemblement (tutti) d'orchestre
  - A la suite d'un atelier hebdomadaire,
  - Pendant les vacances scolaires (hormis vacances de Noël et d'été)
- L'intensité de l'implication des participants doit être compatible avec leur apprentissage de la musique (enfants) et leurs missions d'encadrement et d'animation des groupes (adultes) au sein de l'orchestre, en vue du concert de fin d'année. La résidence doit s'articuler avec l'activité principale de l'orchestre et ses échéances.

***Durée et calendrier de la résidence artistique***

La résidence se déroulera sur 18 mois, à cheval sur deux années scolaires : 2026/27 et 2027/28 en vue d'une finalisation en juin 2028, notamment lors du concert de fin de cycle à la Philharmonie de Paris. Des temps forts intermédiaires rythmeront la résidence et seront imaginés avec l'artiste résident

|                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mars 2027                    | Démarrage de la résidence avec l'orchestre Démos Roissy Pays de France                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Mars – juin 2027             | 1 <sup>ère</sup> session de la résidence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Immersion sur le territoire : rencontres avec les publics, les référents et intervenants DEMOS</li> <li>- Définition du projet et du calendrier de la résidence, en articulation avec les plannings DEMOS</li> <li>- Début des interventions et éventuel collectage dans chaque ville</li> <li>- Création des œuvres musicales</li> </ul> |
| Juin 2027                    | Livraison du matériel musical (numéro 0)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Octobre 2027                 | Ajustement et finalisation du matériel musical pendant le stage de la Toussaint                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Octobre – décembre 2027      | 2 <sup>ème</sup> session de la résidence : Poursuite des ateliers et interventions en tutti                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Décembre 2027 – Janvier 2028 | Etape de mise en visibilité publique de la résidence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Janvier – Juin 2028          | 3 <sup>ème</sup> session de la résidence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des interventions dans chaque ville</li> <li>- Présentation des œuvres créées à l'occasion du concert de fin de cycle à la Philharmonie et d'éventuels autres concerts</li> <li>- Bilan de la résidence</li> </ul>                                                                                                              |



#### ***Budget et conditions financières***

Le budget pour la résidence est de **30 000 € TTC**, répartis sur deux exercices budgétaires :

- 15 000 € en 2027
- 15 000 € en 2028

Cette enveloppe financière sera versée sous forme de prestation en plusieurs versements, dans le cadre d'une convention de partenariat 2027-2028.

Cette somme forfaitaire comprend l'ensemble des frais artistiques et de production, taxes et charges comprises, liés au projet :

- Rémunérations et cotisations sociales des intervenants
- Droits d'auteurs (cession des droits patrimoniaux)
- Achats de matériel, locations
- Coûts de production et d'édition
- Coûts de préparation et de gestion
- Déplacements et hébergements si nécessaire
- Toutes autres dépenses liées à la valorisation du projet

## **8- LE PROFIL RECHERCHE**

#### ***Profil artistique :***

Artiste compositeur ou compositrice, ou collectif artistique intégrant un compositeur ou une compositrice, ayant une personnalité morale unique, issu de tous champs musicaux ou sonores et justifiant d'une expérience artistique professionnelle confirmée et ayant déjà créé et diffusé (a minima) 2 productions dans des conditions professionnelles.

L'artiste ou le collectif artistique candidat est suffisamment structuré sur le plan administratif et financier pour mener à bien la résidence sur la durée requise, concevoir le projet et le mettre en œuvre, dans le respect des législations en vigueur concernant le spectacle vivant, notamment en matière de droit du travail, droit de la propriété intellectuelle, assurances, obligations sociales et fiscales.

L'artiste ou le collectif artistique candidat doit être francophone et résider en France.

#### ***Expérience antérieure et goût pour l'éducation artistique et culturelle ou d'action culturelle***

Expérience similaire requise en matière d'interventions auprès d'un public d'enfants et d'adultes et de projets participatifs.

Le candidat doit avoir un intérêt particulier pour l'éducation artistique et culturelle en direction du jeune public et être en mesure de fédérer autour de sa présence et de sa démarche différents acteurs locaux. Le candidat doit pouvoir adapter sa proposition artistique.

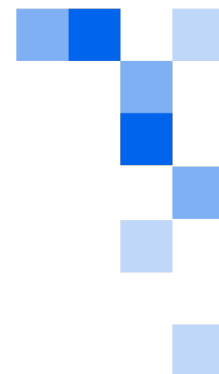
#### ***Disponibilité et autonomie***

Capacité à se déployer et disponibilité suffisante pour intervenir sur les communes de l'agglomération  
Véhicule indispensable et autonomie de déplacement et d'organisation.

## **9- MODALITES DE CANDIDATURE**

Candidature à envoyer avant le **7 octobre 2026 à 17h**, par mail à : [culture.patrimoine@roissypaysdefrance.fr](mailto:culture.patrimoine@roissypaysdefrance.fr)

En indiquant dans l'objet : [Résidence Démos]



## Le Territoire dans la peau

Avec les pièces suivantes :

1. Une note d'intention de 3 pages maximum présentant les orientations artistiques du projet proposé, la manière d'impliquer les publics, en cohérence avec l'appel à candidatures,
2. Une esquisse du déroulement du projet ;
3. Le CV de tous les artistes qui seront amenés à intervenir dans le projet
4. Une présentation de projets similaires menés
5. Une répartition budgétaire analytique de l'enveloppe financière de la résidence distinguant les dépenses pour :
  - La préparation et coordination du projet
  - La création artistique
  - Les ateliers et interventions
  - La restitution et les temps forts de mise en visibilité de la résidence

### Calendrier :

Une **pré-sélection** des candidats sur dossier sera établie **le 5 novembre 2026**.

Des **entretiens oraux** seront proposés, le **mardi 17 novembre après-midi** et le **jeudi 19 novembre matin** en présence d'un jury composé de représentants de la Philharmonie de Paris et de la Communauté d'agglomération.

Le **candidat retenu** sera annoncé la semaine du **23 novembre 2026**.

La convention de partenariat entre l'artiste choisi et l'agglomération sera transmise d'ici février 2027.

La résidence commencera en mars 2027.

La procédure sera assurée par la Communauté d'agglomération, en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

|                                                        |                                                                     |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 20 août 2026                                           | Publication de l'appel à candidatures                               |
| 7 octobre 2026                                         | Clôture de l'appel à candidatures                                   |
| Mardi 17 novembre après-midi & jeudi 19 novembre matin | Audition des candidats présélectionnés et choix de l'artiste retenu |
| Semaine du 23 novembre 2026                            | Annonce du candidat retenu                                          |
| Décembre 2026 – février 2027                           | Contractualisation avec l'artiste retenu                            |

### Critères de sélection

Plusieurs critères de sélection seront pris en compte pour analyser les candidatures :

- L'adéquation avec le cahier des charges et les attendus de la résidence,
- Le parcours professionnel : démarches et productions,
- Les références et l'expérience en matière d'action culturelle,
- Les motivations à réaliser la résidence,
- Le projet de résidence et les propositions d'actions,
- La prise en compte des différents publics,
- Les moyens nécessaires en vue de la réalisation des actions.

## ANNEXE

### LES PRECEDENTS PROJETS FEDERATEURS MENES AVEC L'ORCHESTRE DEMOS ROISSY PAYS DE FRANCE

#### ***Projet mené en 2022 à l'issue du premier cycle DEMOS Roissy Pays de France (2019-2022)***

Un film court d'animation autour du programme musical, la « Symphonie fantastique » de Berlioz, de la dernière année du cycle triennal de l'orchestre DEMOS Roissy Pays de France a été réalisé par les enfants à l'initiative de Roissy Pays de France, encadrés par Nicolas Bellanger et une équipe de quatre autres réalisateurs missionnés par l'association Ecrans VO (réseau regroupant les cinémas indépendants du Val d'Oise), en partenariat avec le pôle Images et cinéma de la Direction culture et patrimoine de la Communauté d'agglomération et avec la coordination de la Philharmonie.

L'objectif de ce projet était de développer la parole et l'imaginaire des enfants autour de l'œuvre symphonique qu'ils ont travaillé et jouée en concert cette année-là, afin de les rendre acteurs des apprentissages et de les accompagner à s'approprier l'œuvre.

7 groupes d'enfants des 7 villes participant à l'orchestre DEMOS Roissy Pays de France 2019-2022 (Arnouville, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Mitry-Mory, Villeparisis, Villiers-le-Bel) ont participé au projet, à raison de 3 ateliers par groupe.

Ce projet mêlant musique et images animées s'est déroulé entre février et juin 2022 et s'est traduit par des ateliers de réalisation, le tournage et la fabrication du film durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, avant une diffusion lors du concert de fin de cycle de l'orchestre à la Philharmonie en juin 2022 et dans les cinémas publics du réseau intercommunal et une projection en salle à l'occasion du festival de cinéma d'animation « Image par image ».

[https://demos.philharmoniedeparis.fr/les-enfants-de-lorchestre-demos-roissy-pays-de-france-sinitient-a-la-creation-dun-film-danimation.aspx?\\_lg=fr-FR](https://demos.philharmoniedeparis.fr/les-enfants-de-lorchestre-demos-roissy-pays-de-france-sinitient-a-la-creation-dun-film-danimation.aspx?_lg=fr-FR)

#### ***Projet mené entre mars 2024 et juin 2025 pendant le deuxième cycle DEMOS Roissy Pays de France (2022-2025)***

Pendant 18 mois, le photographe et réalisateur Samuel Bollendorff est parti à la rencontre des enfants des 7 communes (Arnouville, Ecouen, Louvres, Marly-la-Ville, Mitry-Mory, Survilliers et Villiers-le-Bel), de leurs référents sociaux et des artistes intervenants, pour capter leurs paroles et saisir sur le vif les émotions vécues au fil des ateliers, des répétitions et des concerts.

L'objectif de cette résidence était de produire un objet artistique littéraire et graphique racontant l'aventure musicale et humaine des enfants. Au final, la résidence a abouti à la création de 3 objets artistiques que les enfants pourront voir et revoir pour se remémorer leur parcours Démos :

- Le film [Mon cœur j'ai l'impression il bat plus vite que d'habitude](#)
- L'exposition itinérante *Quand on joue ensemble ça fait un son majestueux*,
- Le livre, *Le Trésor*, consultable dans toutes les médiathèques de l'agglomération.

Plusieurs étapes se sont succédées pour la création de ces objets :

Entre mars et juin 2024, Samuel Bollendorff a visité chaque atelier plusieurs fois afin de photographier les enfants. Les prises de vue ont également eu lieu pendant les rassemblements d'orchestre, dont la générale et le concert de juin 2024. L'artiste est venu présenter à l'ensemble de l'équipe, la technique des assemblages à partir des premières photos. En octobre 2024, se sont déroulés les enregistrements audios du récit des enfants (un par un

au cours des ateliers). Des ateliers ont été dédiés à la résidence en novembre 2024 pour choisir le lieu du tournage avec les enfants et les référents sociaux. Puis, à partir de janvier et jusqu'au printemps 2025, les tournages ont eu lieu dans chacune des 7 villes. En parallèle, le samedi 18 janvier 2025, les familles ont été invitées à la projection du film *La Parade*, réalisé en 2017 par Samuel Bollendorff. A l'issue de cette projection-rencontre, chaque enfant a reçu son portrait dans un cadre photo. En juin 2025, les enfants ont pu assister lors de la répétition générale à la diffusion en avant-première du film réalisé dans le cadre de cette résidence et a reçu le livre *Le trésor* fruit du travail réalisé par l'artiste, avec les enfants. Le film réalisé a été projeté dans la grande salle Pierre Boulez à la Philharmonie de Paris le 21 juin 2025. L'exposition itinérante circule depuis septembre 2025 dans différentes villes de l'agglomération (médiathèques et écoles), et notamment dans les villes partenaires de l'orchestre Démos.